

La liste des analyses de l'OFSP

La liste des analyses a été entièrement révisée par l'OFSP et adaptée à l'état actuel de la science et des techniques de laboratoire. La nouvelle version publiée le 23 juin 2020 sur le site Internet de l'OFSP entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. La liste des analyses 2021 est disponible en fichier PDF et en fichier Excel. Consultable depuis le lien suivant:

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-leistungen-tarife/Analysenliste.html>

Nouveauté: un manuel

A partir du 1^{er} janvier 2021, la liste des analyses s'accompagnera d'un nouveau manuel.

Sur 18 pages, celui-ci décrira notamment les éléments suivants:

- Structure de la LA
- Assurance qualité
- Laboratoires pouvant facturer à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS)
- Laboratoires autorisés d'après l'article 54 de l'OAMal
- Règles de facturation des positions générales (taxes, suppléments, prélèvements de sang 4701.00)
- Etc.

Informations sur les prestations de l'assurance maladie

Abonnez-vous à la lettre d'information de l'OFSP pour savoir régulièrement et en direct ce qui évolue dans le domaine des prestations de l'assurance maladie.

<https://www.nlt.admin.ch/f/s.aspx?1A82E52DEB8A91D63C9CAA92669047E3A9>

Antoinette Monn
Présidente, département Politique professionnelle